

ADRESSE : Résidence Le Clos de Saint-Cyprien – 2 rue Jean Giraudoux – 66750 Saint-Cyprien

CAPACITÉ D'OCCUPATION (NOMBRE DE PERSONNES) : cinq personnes enfants compris

TYPE DE LOGEMENT : deux pièces - 2^{ème} étage entrée A - bâtiment 1 **ANNÉE DE CONSTRUCTION :** 1990

SURFACE HABITABLE : 34 m²

EXPOSITION : sud

COMPOSITION DE L'APPARTEMENT :

- Séjour climatisé avec télévision écran plat, canapé clic-clac pour le couchage de deux personnes (couchage en 140, alèse, deux oreillers, couverture, housse de clic-clac et plaid), table avec trois chaises et deux tabourets, table basse, commode, meuble deux portes, lampe de table, ventilateur de plafond et radiateur électrique ;
- Coin cuisine avec bar, four multifonctions, réfrigérateur avec congélateur, deux plaques vitrocéramiques, lave-vaisselle, lave-linge et cafetière électrique, plancha électrique de table ainsi que toute la vaisselle nécessaire ;
- Chambre avec lit en 140 et un lit superposé en 90 (deux alèses, deux couvertures, trois oreillers, deux couvre-lits), deux chevet, deux lampes de chevet, placard mural, chaise, radiateur électrique et armoire ;
- Salle de bains avec meuble vasque, baignoire et WC ;
- Terrasse avec salon de jardin (table et quatre chaises), deux chiliennes et un store mural manuel ;
- Entretien : fer à repasser avec planche à repasser, aspirateur et matériel d'entretien.

LINGE DE MAISON : Alèses, protège-oreillers, couvertures, couvre-lits, plaid et voilages sont fournis. Le linge de lit (draps, taies d'oreillers), les serviettes de toilettes et les torchons ne sont pas fournis.

CHAUFFAGE : chauffage électrique.

CHARGES COMPRISES : charges locatives. Fourniture d'eau et d'électricité sauf pour la période du 30/09/2018 au 30/03/2019.

CHARGES NON COMPRISES :

- La taxe de séjour forfaitaire fixée par la commune à 18,20 €/semaine de séjour,
- Le linge de maison,
- Le ménage de fin de séjour. Ce ménage de fin de séjour est à la charge du locataire.
- Les charges d'eau et d'électricité pour la période du 30/09/2018 au 30/03/2019. Un relevé des compteurs est fait à l'arrivée dans la location et au départ de la location avec paiement sur place des consommations.

DÉTAIL DES ANNEXES POUVANT ÊTRE UTILISÉES PAR LE LOCATAIRE :

- Piscine de 350 m³ accessible juin à septembre, selon décision de l'assemblée générale des copropriétaires.
- Tennis,
- Aire de jeux d'enfants,
- Terrain de boules.

SITUATION DE LA LOCATION : deuxième étage de l'entrée A du bâtiment 1 de la résidence.

DISTANCE DE LA LOCATION PAR RAPPORT AUX PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS ET CENTRE D'INTÉRÊT : 200 mètres du port de plaisance.